

1. OUVERTURE ET PRÉSENCERésolution 12-02/2024

Il est proposé par R. BLASKIE appuyé par M. BEAN et unanimement résolu;

**QUE** la séance ordinaire du conseil municipal de Thorne tenue le mardi 13 février 2024 à 19h00 dans le canton de Thorne, sous la présidence de la mairesse, Karen Kelly, est ouverte.

ADOPTÉ

Présents sont : Robert Wills, Marsha Bean, Norma Charrette, Robert Blaskie  
Jammie Lee. Coursol et Deborah Stafford étaient absentes

Aussi présente à la réunion : La Directrice générale adjointe CHANTAL VILLENEUVE

2. PÉRIODES DES QUESTIONS/ VISITEURS

Marjorie Pasch, Marlene Pasch, Greg MacMillan, Charlie Taylor, Sharron Hodgins, Karen McIssac, Christine Anderson, Grant Hodgins, Trina Inglis, Jo Ellen Cushing, Jeffrey Cushing, Jen Montague, Brian Langemeyer

Madame Pasch a demandé pourquoi la patinoire était fermée le lundi et a été informée que les conditions météorologiques imprévisibles rendaient très difficile son entretien.

M. MacMillan a de nouveau évoqué les absences des conseillers lors des réunions régulières et des réunions budgétaires importantes. Il a été informé qu'un règlement municipal est en cours de préparation pour remédier à cette situation. Il a fait part de ses préoccupations concernant la station de transfert et tous les changements qui ont été apportés. M. MacMillan s'est interrogé sur le non-fonctionnement des lampadaires et a été rassuré par le fait que les demandes ont été envoyées. Il a demandé que le contremaître routier dégage les branches d'arbres des panneaux de signalisation et a également remis en question les heures de travail de l'inspecteur.

Mme Inglis s'est plainte de l'attitude du préposé et de la fermeture anticipée de la station de transfert. Elle a suggéré d'acheter des panneaux pour les escaliers. Elle a été informée que les panneaux ont été achetés et qu'ils devraient être installés d'ici le week-end prochain. Il a également été suggéré de modifier les heures d'ouverture pendant les mois d'été. Elle a également exprimé ses préoccupations concernant l'incinérateur.

Mme Anderson a fait une présentation pour les Amis du Pontiac montrant son désaccord avec l'incinérateur.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOURRésolution 13-02/2024

Il est proposé par M. BEAN appuyé par R. BLASKIE et unanimement résolu ;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

11. 2) Don – Comité récréatif

ADOPTÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 JANVIER, 2024Résolution 14-03/2024

Il est proposé par N. CHARETTE appuyé par R. BLASKIE et résolu à l'unanimité ;

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2024, soit adoptée, tel que présenté.

ADOPTÉ

5. SUIVI6. RAPPORT DE L'AGENT D'EXÉCUTION DES RÈGLEMENTS*1) Rapport – Charles Gallant*

Aucun permis n'a été délivré depuis le début de l'année.

Un permis a été envoyé au service d'évaluation de la MRC pour inspection.

Nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements concernant la construction de nouvelles résidences et de nouveaux chalets dans la municipalité de Thorne. De plus, nous avons reçu des informations de la MRC concernant le nouvel aménagement du territoire.

Nous avons également reçu de nombreuses plaintes concernant des voisins qui poussent la neige sur la propriété voisine. Cette pratique n'est pas autorisée en vertu du Code civil et chaque propriétaire doit gérer sa neige sur sa propriété, car cela pourrait être considéré comme une nuisance publique.

7. RAPPORT DU COMITÉ D'ENTRETIEN ROUTIER*1) Rapport – conseiller R. Blaskie*

Une entente a été signée avec la municipalité d'Otter Lake pour l'entretien du chemin Milliken.

Le contremaître surveille attentivement les pontons qui ne sont pas entièrement gelés.

Il a été mentionné que les chemins privés n'auront pas de nivellement supplémentaire.

8. RAPPORT DU COMITÉ D'ENVIRONNEMENT*1) Rapport – conseiller R. Wills*

Le conteneur de stockage pour les déchets électroniques est désormais en place, mais les directives concernant son utilisation ne sont pas encore clarifiées. Il s'agit d'un nouveau régime, dicté par la province, en réponse à la crainte du vol d'identité provenant d'appareils électroniques jetés. Une fois ce protocole mis en place, les appareils électroniques jetés ne pourront plus être réutilisés par les habitants, comme c'est le cas pour la ferraille. Les téléviseurs à grand écran, comme la plupart des appareils électroniques actuels, contiennent beaucoup plus de plastique que de métal, donc le bac de recyclage de la ferraille n'est pas la méthode idéale pour s'en débarrasser.

Le coût du conteneur était d'environ 3 500 \$.

9. RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE*1) Rapport – Conseillère N. Charette*

Aucun rapport ce mois-ci.

10. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

1) *Rapport – Conseillère M. Bean*

Notre marge de crédit est d'environ 800 000 \$, cela est dû au fait que notre dernier paiement de subvention pour le chemin Johnson d'environ 420 000 \$ n'a pas encore été reçu.

De plus, la TPS et la TVQ seront appliquées pour réduire davantage la dette en suspens.

Nos avis d'imposition seront envoyés avec une augmentation du taux de 0,63 à 0,68 plus 100,00 \$ pour les frais de matières résiduelles.

Lors de la réunion, Chantal a préparé et mis à disposition du public un formulaire indiquant les tarifs des autres municipalités pour leurs services. L'année dernière, nos coûts de matière résiduelle étaient supérieurs à 100 000... les frais devaient réduire notre manque à gagner de 65 000 \$.

11. RAPPORT DU COMITÉ DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

1) *Rapport - Conseillère J.Coursol*

La date et l'heure de la soirée cinéma seront confirmées ultérieurement.

2) *Don- Comité récréatif*

**Résolution 15-02/2024**

**ATTENDU QUE** la municipalité a aidé à former un comité de loisirs;

**ATTENDU QUE** tous les frais d'enregistrement et de légalisation ont été pris en charge par la municipalité;

**ATTENDU QUE** la municipalité a prévu des fonds pour les loisirs dans le budget :

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par M. BEAN appuyé par N. CHARETTE et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité fera un don de 500,00 \$ pour l'année 2024 afin d'aider aux activités qui se tiendront dans la communauté;

ADOPTÉ

12. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

1) *Rapport – Conseillère D.Stafford*

Aucun rapport ce mois-ci.

13. DÉPARTEMENT D'INCENDIE

1) *Rapport – Chef de pompier, Denis Chaussé*

**Il y a eu quatre appels ce mois-ci (911)**

911-01 690, route. 301 Fils électriques sur un arbre, flammes visibles.

911-02 126, route. 303 Incendie de cheminée

911-03 Accident de la route Martineau /Stephen Rte 301.

911-04 130 Schwartz Intoxication au monoxyde de carbone

**Il y a eu douze appels médicaux d'urgence.** Station 4 (04) Station 5 (08)

**Formation incendie et premiers intervenants :**

Formation obligatoire en RCR pour les pompiers Date : 24, 28 et 31 janvier Instructrice Lt Caroline Gagné.

**Il y a eu six événements spéciaux :**

S/E240114-01 Assistance municipale à la Station 5 pour problème d'eau majeur sur Martineau.

S/E240115-02 Cours pince de désincarcération en novembre 2023, les membres rémunérés Randy Richard, Miranda Kluge et Russell Lance.

S/E240124-03 Révision du plan d'urgence avec le propriétaire d'ESCAPADE HUSKIMO Sylvain Drapeau.

S/E240131-04 Formation obligatoire en RCR pour tous les pompiers.

S/E240129-05 Assistance à l'inspection incendie à l'unité #4 de la MRC Pontiac 4 Picanoc.

S/E240129-06 entrée principale de la station 4 obstruée par la neige, transfert du dossier et des preuves à la SQ.

**Aucun permis de brûlage n'a été délivré**

**Réunion spéciale :** 23 janvier, de 10 h à 11 h 45

Révision du Plan de Sécurité civile à la Station 4

**Entretien des véhicules;**

Danny Kluge effectuait tout l'entretien régulier des véhicules.

2) *Plan de sécurité civile*

**Résolution 16-02/2024**

**ATTENDU QUE** les municipalités locales sont responsables de la protection civile sur leur territoire en vertu de la Loi sur la protection civile (RLRQ, c. S 2.3) ;

**ATTENDU QUE** la municipalité est exposée à divers aléas naturels et anthropiques pouvant entraîner des sinistres;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal de Thorne reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre à tout moment ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres qui pourraient survenir sur son territoire;

**ATTENDU QUE** cette préparation doit être maintenue opérationnelle et régulièrement suivie par le conseil municipal;

**ATTENDU QUE** les mesures mises en place par la municipalité et inscrites au plan de protection civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte, de mobilisation et les mesures minimales d'urgence pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par R. WILLS appuyé par R. BLASKIE et résolu à l'unanimité

**QUE** le plan municipal révisé de sécurité civile préparé par le coordonnateur de l'administration municipale soit adopté;

**QUE** Chantal Villeneuve soit nommée responsable de la mise à jour et de la révision du plan de protection civile.

Cette résolution abroge tout plan de protection civile antérieurement adopté par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour mettre à jour ou réviser ce plan.

ADOPTÉ

14. CENTRE DE TRANSFER

1) *Conteneur*

Le conteneur a été acheté pour le stockage des appareils électroniques.

2) *Contrat – Go Recycle et EPRA*

Une entente a été signée avec Go Recycle pour la collecte de tous les appareils contenant des réfrigérants, et une entente avec IARPE pour la collecte de tous les appareils électroniques.

À partir du 9 février 2024, tous les appareils réfrigérants et électroniques doivent être séparés du bac de ferraille.

3) *Porte-clés*

Tous les porte-clés ont été envoyés par courrier et seront désormais requis lors de l'entrée dans la station de transfert.

15. CONTRATS DE VENTE

Il y a eu 3 contrats reçus pour le mois de janvier pour un montant total de 57.62 \$

16. ADMQ

Comme le prévoient les contrats de la directrice générale et adjointe, les deux employés assisteront au congrès de l'ADMQ du 11 au 14 juin 2024.

17. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RÉMUNÉRATION DES ÉLUS OFFICIELS

Un avis de motion a été donné par les conseillers N. CHARETTE et R. WILLS qu'à la séance ordinaire du conseil du 12 mars 2024, le Règlement #2024-02 concernant la rémunération des élus sera adopté.

18. TERMINAL D'INTERACTION

**Résolution 17-02/2024**

**ATTENDU QUE** de plus en plus de contribuables demandent à payer par débit ;  
**ATTENDU QUE** 2 soumissions ont été reçues pour la location ou l'achat de terminaux ;  
**ATTENDU QUE** la municipalité accepte les virements électroniques ;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par R. WILLS appuyé par M. BEAN et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la municipalité n'achètera pas de machine de débit/interact.

ADOPTÉ

19. DEMANDE DE CONTRIBUABLES

1) *Chemin Dunlop*

Une demande a été reçue par les contribuables du chemin Dunlop, demandant le pavage de la partie municipale du chemin Dunlop.

2) *Autocollants – centre de transfert*

**Résolution 18-02/2024**

**ATTENDU QUE** plusieurs demandes ont été reçues demandant la révision de la décision concernant le remboursement des autocollants de la station de transfert ;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par R. BLASKIE appuyé par N. CHARETTE et résolu à l'unanimité

**QUE** toutes les autocollants de la station de transfert inutilisée soient retournés pour remboursement.

ADOPTÉ

20. CHAMBRE DE COMMERCE

Résolution 19-02/2024

**ATTENDU QUE** la chambre espère fournir davantage de soutien, d'éducation et de leadership pour aider notre économie locale à s'améliorer et à prospérer ;  
**ATTENDU QUE** cela ne peut être fait que grâce aux fonds collectés par les adhésions ainsi que par des collectes de fonds majeures telles que le prochain Gala en Cravate noire ;  
**ATTENDU QU'** une demande a été envoyée demandant si un représentant de Thorne serait présent pour un coût de 75 \$ plus taxes pour le billet ;  
**ATTENDU QU'** ils demandent également que la municipalité envisage de rejoindre la Chambre pour l'année à venir et que l'adhésion commence à 75 \$ ;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par M. BEAN, appuyé par R. WILLS et résolu à l'unanimité ;

**QU'** aucun conseiller ne participera à l'événement ;

**QUE** la municipalité n'achètera pas d'adhésion pour l'année 2024.

ADOPTÉ

21. MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES

Une résolution a été adoptée en mai 2023 autorisant Ressources naturelles Canada à installer un système EEW pour détecter la présence de tremblements de terre. Le contrat a été reçu et les travaux devraient démarrer prochainement.

22. LEVÉE DE FONDS

**Résolution 20-02/2024**

**ATTENDU QUE** l'École Secondaire Sieur de Coulonge a débuté un nouveau programme de formation de pompier ;  
**ATTENDU QU'** une demande de don a été reçue pour l'achat de chemises ;

POUR CES RAISONS,

Il est proposé par M. BEAN appuyé par R. BLASKIE et résolu à l'unanimité;

**QUE** la municipalité ne fera aucun don monétaire.

ADOPTÉ

23. **RAPPORT DE LA MAIRESSE DE LA RÉUNION MENSUELLE DE LA MRC**

Discussion de l'évaluation foncière  
Mandat de lettre au citoyen du RPGL  
Discussion sur les ventes pour taxes  
Rapport financier remis  
Discussion de la vidéo sur le tourisme hivernal  
Argent pour le tourisme Aire de loisirs extérieurs de Mansfield et Pontefract  
FFR4 pour l'argent de l'accord de vitalisation  
Vérification de la mise à jour de l'école Stone  
Mandat de soutien concernant le poste de planificateur régional

24. **VARIA**

25. **PERIODE DE QUESTIONS**

M. Taylor a questionné le budget des pompiers.

Mme Inglis a suggéré de rendre la réunion disponible via Zoom. Le bureau vérifiera les coûts et les présentera à la prochaine réunion. Elle a également remis en question l'approbation par la mairesse du plan d'affaires de l'incinérateur.

M. MacMillan demande si une nouvelle balayeuse ou une nouvelle entreprise de balayeuses serait envisagée pour le printemps 2024. Il informe également le conseil du nouveau soulèvement de la chaussée sur le chemin Johnson.

26. **PAIEMENT DES FACTURES**

***Résolution 21-02/2024***

Il est proposé par N. CHARETTE appuyé par M. BEAN et unanimement résolu;

**QUE** les factures totalisant 101 783.12 \$ soient payées.

Je soussignée, STACY LAFLEUR, directrice générale de la municipalité de Thorne, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses énumérées ci-dessous.

2267080291 / Daniel Belair	\$ 704.57	Hayes Manufacturing.	\$ 202.77
8093318 Canada inc	\$ 1 100.00	Hydro-Québec	\$ 1 492.47
9828745 – Mc Grimmon Cartage	\$ 2 930.72	Lafleur, Stacy	\$ 133.59
ADMQ	\$ 3 383.34	Les Éditions Wilson & Lafleur	\$ 1 086.75
Bell Mobility	\$ 67.88	MacEwen Petroleum	\$ 3 628.35
Beneva	\$ 1 462.37	Mickey McGuire	\$ 41 100.89
Benson	\$ 262.00	Ministre du Revenu du Québec	\$ 3 969.65
BNC Trust	\$ 874.38	MRC	\$ 617.20
Canada Customs and Revenue	\$ 1 555.69	National bank	\$ 897.27
Dale's Home Building Centre	\$ 79.59	Payroll	\$ 14 489.87
Deveau Avocats	\$ 444.95	Pontiac Printshop	\$ 351.08
Dignard, Thibault	\$ 11 194.57	RICOH	\$ 229.80
Erwin Mobile Repair	\$ 362.17	Telebec	\$ 843.66
Gallant, Charles	\$ 40.18	Victoria Shipping Containers	\$ 4 056.70
Gerard Labelle CPA inc	\$ 2 213.27	W.A. Hodgins	\$ 87.74
Médial Services Conseils	\$ 504.53	Alliance Ressources humaines	\$ 1 437.19

En foi de quoi, que ce certificat est donné à Ladysmith, le 13 février 2024.

\_\_\_\_\_  
Stacy Lafleur, Directrice générale

ADOPTÉ

27. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

***Résolution 22-02/2024***

Il est proposé par R. BLASKIE appuyé par R. WILLS et résolu à l'unanimité ;

**QUE** la séance soit levée à 20h08.

ADOPTÉ

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu à 19 h le 12 mars 2024.

\_\_\_\_\_  
Karen Kelly  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Stacy Lafleur  
Directrice générale

***La version française est la version officielle - The French version is the official version.***